



Schweizerische Konferenz der Stadt- und Gemeindegeschreiber
Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux
c/o Waldo Patocchi, segretario comunale, CP 6, 6670 Avegno

Au Conseil d'Etat
Château cantonal
1014 Lausanne

Avegno Gordevio, le 9 Octobre 2018 CA/wp

**DIFFICULTÉS RENCONTRÉES AUX QUOTIDIENS PAR LES SECRÉTAIRES MUNICIPAUX
ET LE PERSONEL COMMUNAL DANS LEURS FONCTIONS
UNE REVISIONE DE LA LOI POUR SE DONNER LES MOYENS D'AGIR À L'AVENIR**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat,

lors de sa séance du 31 août dernier, le Comité de la Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux (CSSM) s'est penché sur le courrier de l'Association Vaudoise des Secrétaires Municipaux (AVSM) du 6 juin 2018 concernant le sujet cité en titre et la réponse de Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, Directrice du Département des institutions et de la sécurité du 6 juillet 2018.

Par la présente, notre comité tient à remercier le Conseil d'Etat du Canton de Vaud pour sa réaction et son engagement en faveur des Secrétaires municipaux, du personnel communal et de la démocratie.

Nous nous réjouissons pour les membres de notre Association que le Conseil d'Etat vaudois partage notre souci de disposer d'un arsenal législatif et réglementaire adapté. En effet, nous constatons que plusieurs de nos collègues, dans le canton de Vaud, mais également dans d'autres cantons, ont à faire face à de graves difficultés pour exercer les prérogatives et les charges de leur fonction telle qu'elle est définie par la loi, afin de permettre le bon fonctionnement de nos institutions publiques face à des élus qui n'ont souvent pas une bonne connaissance de l'ensemble du processus législatif et démocratique.

Notre Comité a décidé de se préoccuper tout particulièrement de cette problématique et de l'inscrire à l'ordre du jour de nos prochaines séances de réflexion.

Le Comité de la CSSM soutient pleinement les démarches de l'AVSM et remercie votre Autorité de tout ce qu'elle entreprendra pour faire évoluer la situation actuelle. Nous nous tenons naturellement à votre entière disposition pour le cas où vous souhaiteriez associer notre expérience professionnelle, à l'échelle nationale, à vos réflexions.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers d'Etat, l'expression de nos sentiments distingués.

Waldo Patocchi
Président de la CSSM

X Copie : à Mme Corinne Martin, Chef du Service de communes et du logement
à M. Pierre-André Dupertuis, Président de l'AVSM